

FICHE DE POSTE :		
Direction : Direction Culture, Jeunesse & Sport	Intitulé du poste	Date d'élaboration ou de mise à jour : 03/11/20
Service : des Sports	Agent d'exploitation des équipements sportifs	Cadre d'emplois : Adjoint technique territorial Catégorie C

Missions

L'agent intervient sur tous les équipements sportifs municipaux.
Accueillir et surveiller les usagers du bâtiment
Contrôler les installations et entretenir les équipements et matériels sportifs ou aires de jeux

Activités

Accueillir et surveiller les usagers du bâtiment

- accueillir, renseigner et informer les différents publics,
- faire appliquer le règlement intérieur, surveiller les pratiquants et le public,
- faire respecter les créneaux horaires, la bonne utilisation des équipements et les quotas d'accès, la signalétique,
- gérer les différents accès, réguler les conflits et troubles divers, détecter les anomalies et les risques d'accidents,
- procéder à l'allumage et l'extinction des lumières, mettre les alarmes ; Ouvrir et fermer l'équipement après le départ des utilisateurs.

Contrôler les installations et entretenir les équipements et matériels sportifs ou aires de jeux

- assurer l'hygiène et l'entretien des locaux et des abords ;
- gérer les stocks de matériels et produits d'entretien ;
- nettoyer les surfaces sportives et installations ;
- réaliser des travaux de première maintenance et tenir le registre de sécurité ;
- tenir à jour les fiches de contrôle et d'intervention du matériel sportif ;
- installer, gérer et stocker des équipements et du matériel ;
-

Tâches exceptionnelles :

- intervenir rapidement en cas d'urgence, alerter les services compétents ;
- participer à l'installation des bureaux de vote ;
- afficher des informations municipales et communication des informations de service entre gardiens ;
- participer au rapport d'activité ;
- tenir la main courante sur les événements problématiques ;
- rendre compte des situations et rédiger des rapports ;

Compétences requises

Savoirs :

- Expérience dans l'entretien des espaces verts, propreté, maintenance, sécurité (incendie, secours), techniques de base d'expressions écrite et orale

Savoir-faire :

- Rigueur et organisation ;

Savoir-être :

- Bon contact avec le public ;
- Esprit d'équipe

Positionnement

Liens hiérarchiques :

- Rattaché à la Direction Culture, Jeunesse et Sport– Service des Sports,
- Placé sous l'autorité du responsable du service jeunesse et sports,

Liens fonctionnels :

- Professionnels du sport et de l'éducation, usagers (individuels et groupes), acteurs de la vie locale (associations, écoles, ...)
- Services de la collectivité

Conditions d'exercice

Travail parfois seul, port de charges lourdes, fréquente station debout,

Moyens spécifiques détenus : poste informatique, téléphone portable

Lieu de travail : tous les lieux sportifs de la Ville

Temps de travail : 1 607 h par an (annualisé)

Horaires : voir fiche individuelle d'horaires, horaires alternés, travail le week-end et en soirée

Obligation : permis B

Particularités (contraintes/difficultés ou autres...) : ouvertures/fermeture ponctuelles des structures, congés en alternance et en fonction des nécessités de service